



**LE CANNET
DES MAURES**

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est annexée au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Disponible en mairie sur demande, elle sera également mise en ligne sur le site internet de la Ville.

Principaux ratios

Population totale (colonne h du recensement INSEE)	4241
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	114

Informations financières - ratios	Valeurs (en euros)	Moyennes nationales de la strate (en euros)
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 163.71	859.00
Produit des impositions directes/population	505.43	451.00
Recettes réelles de fonctionnement /population	1 349.70	1 033.00
Dépenses d'équipement brut/population	295.78	307.00
Encours de dette/population	366.81	843.00
DGF/population	71.51	197.00

Montants des comptes administratifs 2016 consolidés :

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Réalisations mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12/2016
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	1 482 260,02	1 166 210,49
RECETTES	2 262 160,74	319 714,00
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	5 317 923,73	
RECETTES	5 983 679,41	

2 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

SECTION	Réalisations mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12/2016
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	95 614,04	56 321,37
RECETTES	117 542,96	
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	668 814,28	
RECETTES	730 584,05	

3 - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

SECTION	Réalisations mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12/2016
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	170 814,57	54 163,20
RECETTES	217 683,12	25 000,00
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	422 566,46	
RECETTES	431 398,12	

4 - BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU PORTARET

SECTION	Réalisations mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12/2016
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	1 444 513,69	
RECETTES	1 462 692,62	
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	1 500 829,54	
RECETTES	1 504 114,54	

5- PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Réalisations mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12/2016
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	3 193 202,32	1 276 695,06
RECETTES	4 060 079,44	344 714,00
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	7 910 134,01	
RECETTES	8 649 776,12	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	11 103 336,33	1 276 695,06
TOTAL GENERAL DES RECETTES	12 709 855,56	344 714,00

Les orientations et priorités du budget 2016 :

1. Face à la baisse drastique des dotations de l'Etat, la commune s'est efforcée de **réaliser des économies sur le fonctionnement courant** pour maintenir un certain niveau d'épargne brut ;
2. En dépit de ce contexte, la commune **maintient et s'efforce d'améliorer les services** proposés à la commune ;
3. La municipalité s'est également fixée pour objectif de **soutenir l'économie locale et favoriser la création d'emplois**. Pour ce faire, elle œuvre notamment en vue de mettre à disposition des professionnels, en partenariat avec les chambres consulaires, des outils en matière d'ingénierie, de conseil et de diagnostic, pour une meilleure implantation sur les marchés économiques.

Exécution des budgets 2016 :

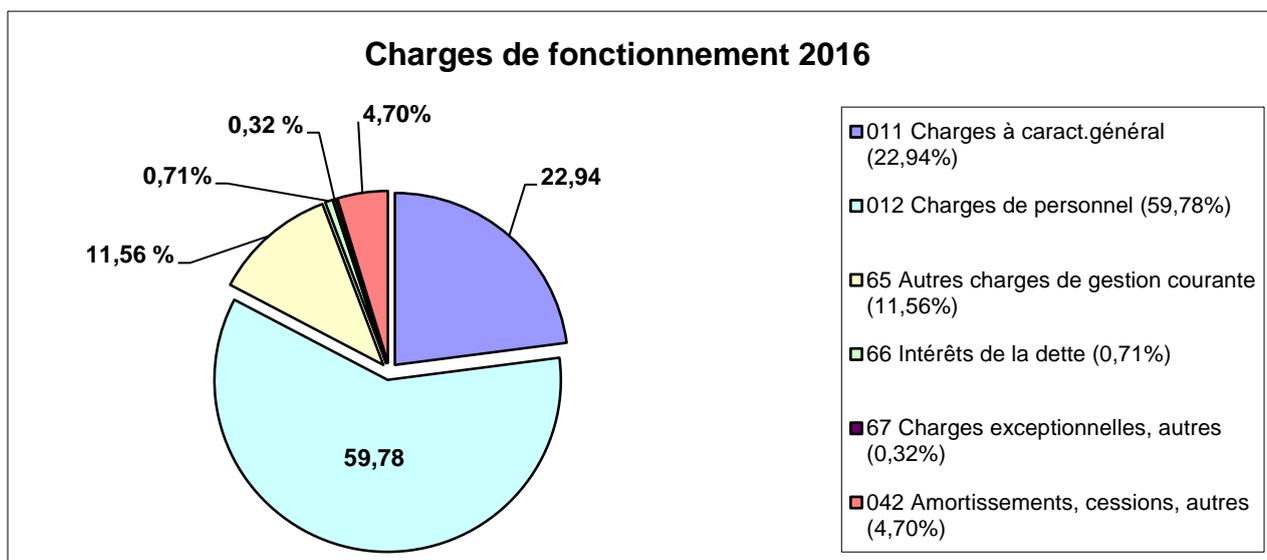
BUGDET PRINCIPAL

➤ Section de fonctionnement :

Les dépenses et recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 5 317 923,73 € et de 5 983 679,41 € dégageant un excédent de + 665 755.68 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016

Chapitre	Libellé	Réalisé 2016 en €	Part en %
011	Charges à caractère général	1 219 977,91	22.94
012	Charges de personnel	3 178 836,46	59.78
65	Autres charges de gestion courante	614 505,34	11.56
66	Intérêts de la dette	37 601,69	0.71
67	Charges exceptionnelles, autres	17 029,53	0.32
042	Amortissements, cessions, autres	249 972,80	4.70
Total		5 317 923.73	100



- Les charges de personnel (chapitre 012) se montent à 3 178 836 € pour l'année 2016. Ce qui représente

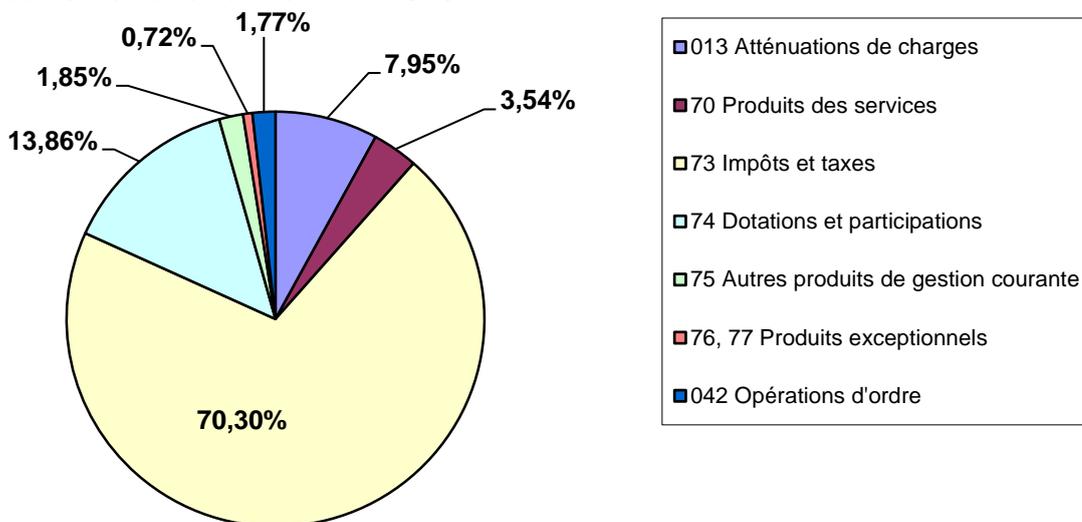
59.78 % des charges de fonctionnement. En tenant compte des remboursements des frais de personnel dont le montant s'élève à 610 964 €, le **ratio des charges du personnel est alors ramené à 54,55 % du total des dépenses** de la section de fonctionnement. La commune gère la plupart des services au public par son propre personnel (eau, assainissement, restauration scolaire, accueil de loisirs, etc) .

- Les **charges à caractère général (chapitre 011)** sont en baisse de -4.45 % par rapport à 2015 après des baisses de -4.46 % de 2015 à 2014 et de -1.5 % de 2014 à 2013. Cette évolution témoigne de la volonté de la municipalité de faire des économies sur le fonctionnement courant.
- Les charges de gestion courante (chapitre 65) sont en hausse de +1.23 %. La participation au titre de la contribution au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) augmente de +19%. Il faut également souligner une contribution supplémentaire de 16 895 € au Syndicat intercommunal d'électrification pour des travaux portant sur des économies d'énergie.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016

Chapitre	Libellé	Réalisé 2016	Part en %
013	Atténuations de charges	475 930,12	7,95%
70	Produits des services	211 692,24	3,54%
73	Impôts et taxes	4 206 639,14	70,30%
74	Dotations et participations	829 528,52	13,86%
75	Autres produits de gestion courante	110 904,04	1,85%
76, 77	Produits exceptionnels	43 241,56	0,72%
042	Opérations d'ordre	105 743,79	1,77%
		5 983 679,41	100,00%

Produits de fonctionnement 2016



- Les impôts et taxes représentent le poste principal (70.30 % des recettes) avec 4 206 639 €.
- Le second poste concerne les dotations et participations de l'Etat en baisse de -19% en raison de la baisse de la DGF au titre de la contribution au redressement des finances publiques. **De 2013 à 2016, la diminution cumulée de la DGF s'établit à -588 285 €.**
- De 2013 à 2016, la diminution cumulée de la DGF s'établit à -588 285 €. Durant cette période, la commune a fait le choix de ne pas faire subir ces pertes de recettes aux cannétois par une hausse équivalente de la fiscalité de +2.26%, +7.46 % et +6.53 % en 2014, 2015 et 2016.
- Toutefois, après trois réductions successives des dotations de l'Etat, la capacité d'autofinancement de la commune se détériore.

➤ Section d'investissement

Les dépenses et recettes d'investissement ont été réalisées à hauteur de 1 482 260.02 € et de 2 443 375.56 € dégageant un excédent d'investissement de + 961 115.54 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT– ANNEE 2016

Chapitre	Libellé	Réalisé 2016	Restes à réaliser 2016	Total réalisé 2016
13	Travaux en régie, amortissement subventions	123 913,89	0.00	123 913,89
16	Emprunts et dettes assimilées	163 616,48	0.00	163 616,48
20/204	Frais d'études et logiciels	24 572,34	172 510,79	197 083,13
21	Acquisition terrains, travaux de voirie, réseaux et bâtiments, matériels d'exploitation, mobiliers, autres matériels	1 170 157,31	990 255,70	2 160 413,01
23	Travaux de construction	0,00	3 444,00	3 444,00
27	Prêts rénovation façades	0.00	8 000.00	8 000.00
Total :		1 482 260,02	1 174 210,49	2 656 470,51

- Le remboursement du capital de la dette a été de 163 616.48 € en 2016.
- Les dépenses d'équipement réalisées en 2016 se sont établies à 1 194 729.65 €. Les restes à réaliser 2016 au 31/12/2016 se montent à 1 174 210.49 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT– ANNEES 2016

Chapitre	Libellé	Réalisé 2016	Restes à réaliser 2016	Total réalisé 2016
10	FCTVA, taxes d'aménagement	458 339,56	0.00	458 339,56
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 300 892,63	0.00	1 300 892,63
13	Subventions d'investissement	233 985,65	319 714,00	553 699,65
16	Emprunts	800,00	0.00	800,00
28	Amortissements immobilisations/intégration études	268 142,90	0.00	268 142,90
Total :		2 262 160,74	319 714,00	2 581 874.74

- L'épargne nette dégagée en 2015 a permis d'autofinancer 1 137 276.15 € des dépenses d'équipement.

BUGDETS ANNEXES

➤ **Budget annexe de l'eau Potable**

- Les recettes et dépenses de fonctionnement se sont établies en 2016 à 744 760.41 € et 668 824.28 € dégageant un excédent de fonctionnement de 75 936.13 €.
- En section d'investissement, les réalisations en recettes et dépenses ont été de 384 746.09 € et 95 614.04 €, d'où un excédent de 289 132.05 €. Les restes à réaliser au 31/12/2016 sont de 56 321.37 € en dépenses.
- Le capital restant dû de la dette au 31/12/2016 est de 31 775.30 €.

➤ Budget annexe de l'assainissement

- Les recettes et dépenses de fonctionnement se sont établies en 2016 à 447 319.23 € et 422 566.45 € dégagant un excédent de fonctionnement de 24 752.78 €.
- En section d'investissement, les réalisations en recettes et dépenses ont été de 217 683.12 € et 192 399.64 €, d'où un excédent de 25 283.48 €. Les restes à réaliser au 31/12/2016 sont de 54 163.20 € en dépenses et 25 000 € en recettes.
- Le capital restant dû de la dette est de 1 846 755.02 € au 31/12/2016.

➤ Budget annexe du lotissement du Portaret

- Les recettes et dépenses de fonctionnement se sont établies en 2016 à 1 620 315.99 € et 1 500 829.54 € dégagant un excédent de fonctionnement de 119 486.45 €.
- En section d'investissement, les réalisations en recettes et dépenses ont été de 1 462 692.62 € et 1 646 807.13 €, d'où un déficit de 184 114.51 €.
- Le capital restant dû de la dette est de 954 476.32 € au 31/12/2016.
- Le stock de terrains à vendre s'établit au 31/12/2016 à 1 138 591 €.
- Les lots 2,3,4 et 10 ont été vendus en 2016 pour 343 170 € H.T.. Il reste à vendre les lots 8, 9 et 11 à 15.

Effectifs de la collectivité au 31/12/2016 :

Les effectifs pourvus sont de 93 agents détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Femmes	Hommes	Total
Contractuels	4	1	5
Contrats aidés	8	4	12
Titulaires	36	40	76
Total	48	45	93

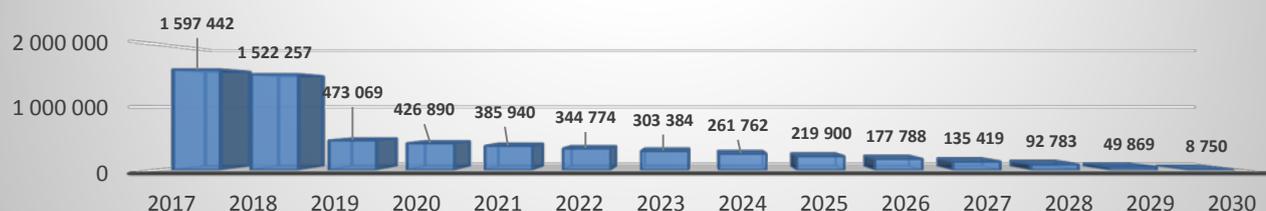
Niveau d'endettement

1. L'état de la dette.

Le capital restant dû au 31/12/2016 de la commune est de **1 597 442 €**. Le remboursement du capital de la dette s'est établi à 163 616 € en 2016.

Le tableau ci-après porte sur l'amortissement du capital restant dû au 01/01/2017 jusqu'en 2030.

Situation pluriannuelle des emprunts



Le capital restant dû ci-dessus, est exprimé par référence au 1^{er} janvier de chaque année.

L'épargne brute, indicateur de la santé financière des collectivités

L'épargne brute est un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé car le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale. Il correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). L'épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice. Elle s'assimile à la « Capacité d'autofinancement » (CAF) utilisée en comptabilité privée. C'est un indicateur de la capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.

L'épargne brute dégagée en 2016 est de 810 000 €, bien au-delà du remboursement de la dette en 2017 qui sera de 74 000 €. L'épargne nette (Epargne brute moins le remboursement du capital de la dette 2017) s'établit donc à 736 000 € et sera affectée pour partie au financement des dépenses d'équipement 2017.

La capacité de désendettement

La capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) : Ce ratio est un indicateur de solvabilité. La collectivité est-elle en capacité de rembourser sa dette ? Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

Ainsi avec un taux de 2 (1 597 442 €/810 000 €), la commune pourrait rembourser sa dette en 2 ans si elle consacrait la totalité de son épargne brute au remboursement de la dette. C'est un taux très bas (moins de 8 ans : zone verte ; entre 8 et 11 ans zone médiane ; entre 12 et 15 ans : zone orange ; plus de 15 ans : zone rouge).